

LE VOTE



Elections BC est un organisme indépendant et non partisan de l'Assemblée législative responsable d'administrer les processus électoraux en Colombie-Britannique, incluant les élections générales provinciales et les élections partielles, les pétitions de destitution, les pétitions d'initiative et les votes par initiative, les référendums et plébiscites, les élections locales et finalement, se prononcent sur les règles sur la publicité et le financement des campagnes électorales. Elections BC n'est pas responsable d'administrer les élections fédérales ou locales. En agissant de façon juste et impartiale, Elections BC veille à ce que les résidents de la Colombie-Britannique jouissent pleinement de leurs droits démocratiques.

La Colombie-Britannique est la première province du Canada à adopter les **élections à date fixe**. Depuis 2005, la *Constitution Act* prévoit que des élections provinciales auront lieu tous les quatre ans, le deuxième mardi du mois de mai.

Cependant, cela n'empêche pas une élection provinciale d'être déclenchée à un autre moment. Une élection est déclenchée lorsque le gouvernement perd un vote de confiance ou si le lieutenant-gouverneur dissout l'Assemblée législative à la demande du premier ministre.

À la suite d'un appel anticipé aux élections, la 42e élection générale de la Colombie-Britannique aura lieu le samedi 24 octobre 2020.

Pour être admissible au vote lors d'une élection en Colombie-Britannique, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- avoir au moins 18 ans le jour de l'élection;
- avoir résidé en Colombie-Britannique pendant six mois avant le jour du vote.

En vertu de la *Loi électorale*, les électeurs doivent également produire leur identité et leur lieu de résidence afin de recevoir un bulletin ou de s'inscrire pour le vote.

Vous avez trois options :

1. Un document émis par le gouvernement de la C-B. ou du Canada qui contient le nom de l'électeur, une photographie et l'adresse domiciliaire, comme un permis de conduire ou une carte d'identité de la Colombie-Britannique.
2. Un certificat de statut d'Indien.
3. Deux documents qui contiennent le nom de l'électeur (au moins un des deux documents doit également contenir l'adresse domiciliaire de l'électeur).

Elections BC tient à jour une **liste électorale**, qui contient les noms et adresses des électeurs admissibles inscrits. Avant le déclenchement d'une élection, vous pouvez vous

inscrire au moyen du système d'enregistrement en ligne d'Élections BC ou en communiquant avec leurs bureaux. Lors d'une élection, vous pouvez également vous inscrire au bureau de scrutin, avant de voter.

Dans le cadre des récents changements apportés à la Loi électorale, les jeunes de 16 et 17 ans éligibles de la Colombie-Britannique peuvent désormais s'inscrire pour faire partie de la liste des futurs électeurs. Une fois qu'ils auront 18 ans, les inscrits seront automatiquement ajoutés à la liste électorale provinciale.

Pour être éligible à la Liste des futurs électeurs, une personne doit être :

- 16 ou 17 ans,
- un citoyen canadien, et
- un résident de la Colombie-Britannique.

Chaque **circonscription** électorale est constituée de plus petites sections **de vote**, qui sont des zones géographiques définies. Les électeurs admissibles doivent se rendre au **bureau de scrutin** désigné pour leur section. La liste des bureaux de scrutin se trouve sur le site internet d'Élections BC (www.elections.bc.ca), dans les journaux locaux et sur les cartes d'information à l'électeur que reçoivent tous les électeurs inscrits.

Les électeurs peuvent exprimer leur suffrage de l'une de ces quatre manières :

Lors du **vote par anticipation** — Les bureaux de scrutin sont ouverts de 8 h à 20 h (heure locale) du jeudi 15 octobre au mercredi 21 octobre.

Le jour du scrutin — Les bureaux de scrutin sont ouverts le 24 octobre de 8 h à 20 h, heure du pacifique.

Aux bureaux électoraux de chaque circonscription — À partir du moment où l'élection est déclenchée jusqu'au 24 octobre.

Vote par correspondance — Les électeurs peuvent demander de voter par envoi postal avant que l'élection soit déclenché jusqu'à 16 h le jour du scrutin. L'envoi postal leur est posté ou est envoyé dans un bureau électoral du district afin que vous le récupériez. Une fois complété, l'envoi postal doit être retourné à Elections BC avant 20 h le 24 octobre.

Le vote au Canada se fait par **scrutin secret**, qui garantit la confidentialité du choix de l'électeur. Personne, à l'exception de l'électeur, ne peut connaître son choix.

Un **bulletin de vote** comprend les noms des candidats qui se présentent dans votre circonscription électorale et le nom de leur parti, le cas échéant. Un espace est prévu à côté du nom de chaque candidat pour marquer votre bulletin. Dans la mesure où cette marque est claire et que

vous ne votez que pour un seul candidat, votre bulletin sera **accepté** (p. ex. crochet, X, noircir la case).

Le processus du vote au bureau de scrutin se déroule comme suit :

1. Une fois votre admissibilité confirmée, on vous remet un bulletin de vote initialisé par le **personnel électoral**
2. Vous passez derrière l'isoloir pour marquer votre bulletin. Les électeurs ne peuvent choisir qu'un seul candidat sur leur bulletin.
3. Remettez votre bulletin plié au **greffier du scrutin** qui vérifie les initiales et retire le talon.
4. Placez votre bulletin dans l'urne.

Lorsque le choix de l'électeur ne peut être établi clairement, qu'il s'agisse d'un accident ou d'un geste délibéré, le bulletin de vote est **rejeté**. Il peut s'agir d'un bulletin marqué pour plusieurs candidats, même si différents symboles sont employés, d'un bulletin où les candidats sont classés par ordre de préférence ou encore d'un bulletin vide. Si vous écrivez votre nom sur le bulletin, votre bulletin sera également rejeté.

Un **bulletin annulé** a été déchiré ou mal marqué, et échangé pour un nouveau bulletin. Il est tenu à l'écart et n'est jamais inséré dans l'urne.

Vous devez réfléchir aux motifs pour lesquels vous appuyez un candidat pour le poste de député provincial, un parti politique ou un chef de parti, une idée politique spécifique ou la totalité de la plateforme d'un parti. Prendre une telle décision requiert une certaine réflexion.

Vous serez prêt à voter lorsque vous serez convaincu de votre choix.

GRANDE IDÉE

Les élections sont le processus par lequel les citoyens ont la plus grande possibilité d'exercer une influence sur leur gouvernement et les lois.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- le processus du vote en Colombie-Britannique;
- les critères d'admissibilité pour voter lors d'une élection provinciale;
- les différentes façons de voter.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- comprendre comment participer au processus du vote;
- participer à un dialogue constructif et critique;
- faire preuve de réflexion critique et prendre une décision.

RESSOURCES

- PowerPoint 8 : Le vote
 - Vidéo : Vote étudiant 2017 Colombie-Britannique
 - Vidéo : Le vote en Colombie-Britannique
 - Vidéo : Pourquoi il est important de voter
 - Fiche 8.1 : Se préparer à voter
 - Guide des élections de Vote étudiant
- (Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

Amorce : 10 à 15 min.

1. Regardez la vidéo «Vote étudiant 2017 Colombie-Britannique» et «Pourquoi il est important de voter» avec votre classe pour préparer la Journée du Vote étudiant.

2. Expliquez aux élèves que le but du programme est d'offrir aux jeunes une occasion de voter afin de les préparer à exercer ce droit dès qu'ils en auront l'âge. Les résultats du Vote étudiant sont aussi diffusés publiquement et communiqués aux médias, ce qui permet aux jeunes d'être entendus lors de l'élection et aux partis de tenir compte de l'opinion de la prochaine génération d'électeurs.

3. Lancez une discussion en classe : quelles compétences essayez-vous de développer? (p. ex. sports, conduite, jeux vidéo, cuisine)? Est-il important pour les élèves de s'exercer à voter? Pourquoi? Les jeunes devraient-ils avoir leur mot à dire lors d'une élection provinciale?

Discussion : 5 min.

Lors d'une élection, le vote se fait par scrutin secret. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Pourquoi est-ce que cela est important? Quelles pourraient être les conséquences d'un vote public? Pourquoi est-il important de garantir un processus électoral juste et impartial?

Concepts essentiels : 10 à 15 min.

À l'aide du PowerPoint 8 et de la vidéo «Voter en Colombie-Britannique», passez en revue les termes et concepts clés suivants sur le vote lors des élections provinciales en Colombie-Britannique : Elections BC, électeur, bulletin, scrutin secret, bulletin accepté, bulletin rejeté, bulletin annulé, vote par anticipation, vote spécial.

Mise en pratique : 20 min. et devoir

1. Rappelez aux élèves que voter, c'est bien plus que d'inscrire un « X » sur un bulletin de vote. Il faut faire des recherches, réfléchir, exercer son esprit critique et prendre une décision. À l'aide de la fiche 8.1, demandez aux élèves d'évaluer les enjeux de la campagne, les plateformes des partis, les chefs et les candidats locaux.

2. Offrez aux élèves la possibilité de communiquer leurs opinions sur les partis, les candidats et la campagne. Certains sauteront sur l'occasion pour faire connaître leur opinion et tenter de convaincre les autres. Certains préféreront garder leurs opinions politiques pour eux.

Note à l'enseignant : Voilà une excellente occasion de souligner l'importance de la confidentialité et du respect pour une diversité de points de vue.

3. Demandez aux élèves d'apporter la fiche à la maison et de lancer une discussion avec leurs parents et amis au sujet de l'élection. Les élèves pourraient demander à leurs parents et amis s'ils ont l'intention de voter et s'ils ont déjà choisi un candidat. Rappelez aux élèves qu'ils peuvent consulter le site d'Elections BC (www.elections.bc.ca) pour déterminer où et quand leurs parents peuvent voter et encouragez-les à accompagner des électeurs au bureau de scrutin et à observer le processus.

Autres idées :

A. Les élèves s'exerceront à voter dans le cadre d'un vote simulé en classe. Créez un bulletin contenant une question amusante et trois ou quatre choix de réponse (p. ex. sport, congé, aliment, émission de télévision ou groupe préféré). Montrez aux élèves à quoi ressemble un bulletin de vote et comment le remplir correctement. Distribuez les bulletins de vote et invitez chaque élève à se diriger derrière l'isoloir pour marquer son bulletin. Faites le décompte et révisez les termes « accepté » et « rejeté ». Communiquez les résultats du vote.

B. En groupes ou individuellement, demandez aux élèves de concevoir une affiche ou un document PowerPoint, un discours ou une présentation théâtrale afin d'encourager les gens à voter lors de l'élection provinciale. Les élèves doivent utiliser des images et des mots qui décrivent pourquoi il est important de voter. Ensuite, exposez les affiches dans l'école ou demandez aux élèves de présenter leurs travaux à leurs parents et amis.

C. Le vote en ligne pourrait être une façon d'améliorer le taux de participation. Quels sont les avantages et les désavantages possibles du vote en ligne? Est-ce que cette méthode est plus ou moins pratique? Est-elle plus ou moins coûteuse? Le vote sous la contrainte représente-t-il un risque? Le système serait-il plus ou moins sécuritaire? Discutez-en en classe ou demandez aux élèves de rédiger un texte sur le vote en ligne.

D. Dans le cadre des récentes modifications apportées à la *Loi électorale*, les jeunes de 16 et 17 ans éligibles de la Colombie-Britannique peuvent désormais s'inscrire pour faire partie de la liste des futurs électeurs. Une fois qu'ils auront 18 ans, les inscrits seront automatiquement ajoutés à la liste électorale provinciale. Cela leur permettra de recevoir des informations importantes d'Elections BC sur l'endroit, le moment et la manière de voter lorsqu'une élection provinciale est déclenchée. Passez en revue le processus d'inscription sur la liste des futurs électeurs à Elections BC (<https://elections.bc.ca/voting/voters-list/future-voters/>) et envisagez d'en faire une activité de classe.

E. Demandez aux élèves de prédire l'issue de l'élection du Vote étudiant ou de l'élection générale (p. ex. nombre de sièges, pourcentage des suffrages exprimés). Conservez ces prédictions et, après l'élection, révélez le nom de l'élève dont la prédiction était la plus juste.



Résumé : 10 min.

Faites une courte récapitulation sur le vote et sur la prise d'une décision. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Pourquoi est-il important d'avoir des élections justes et équitables?
- Êtes-vous prêt à voter? Pourquoi?
- Est-ce que les activités menées en classe, les événements pendant la campagne, la couverture des médias et les échanges en famille et avec les amis ont eu une incidence sur votre décision de voter pour un parti ou un candidat particulier? Réfléchissez à ce qui a influencé votre décision.
- Quel événement de la campagne a le plus attiré l'attention des médias? Pourquoi?
- Pourquoi pensez-vous qu'il est important de voter?

RESSOURCES EXTERNES

- Guide des élections de Vote étudiant
- Elections BC — www.elections.bc.ca